VILLAGE DE BROME
Canada
Province du Québec

RÉUNION EXTRAORDINAIRE du conseil du village de Brome tenue en personne le mercredi 22 octobre 2025 à 18h00, à laquelle étaient présente Madame la conseillère Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch et Christopher Whitehead. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller, conformément aux dispositions du code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il n'y avait personne dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification du calendrier des séances ordinaires - année 2025
4. Attribution d'un contrat à Excavation David Cooke – **À discuter lors d'une prochaine réunion**
5. Période de questions
6. Ajournement de la réunion

1
OUVERTURE DE LA SÉANCE
Résolution 2025-606

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 18h00.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2025-607

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES - ANNÉE 2025
Résolution 2025-608

CONSIDÉRANT la résolution N° 2024-451 adoptée le 2 décembre 2024, établissant le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire prévue le 3 novembre 2025 dans le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 doit être déplacée;

IL EST
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance ordinaire initialement prévue le 3 novembre 2025 soit déplacée le 10 novembre 2025, à 19h00;

QU'UN avis public de la modification du calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 soit publié par Gail Côté conformément à la Loi.

ADOPTÉE

4
ATTRIBUTION DU CONTRAT À EXCAVATION DAVID COOKE
Résolution 2025-609

- À discuter lors d'une prochaine réunion.

5
PÉRIODE DE QUESTIONS

- Il n'y avait personne dans l'assistance.

6
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2025-610

IL EST
Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 18h28.

William Miller Maire	Gail Côté Directrice générale et greffière-trésorière

« Je soussigné, William Miller, Maire, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».